

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE DAIGNEAU**



COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 30 septembre 2021

Présences

Mme Karine Benoit
Mme Isabelle Lalonde
Mme Éloïse Dumontet
Mme Karine Dassylva
Mme Kathleen Tremblay
Mme Annie Desroches
Mme Vanessa Lefebvre
Mme Sophie De Blois
Mme Nathalie Bruneau
Mme Jacinthe Dodier
Mme Chantal Chevalier
Mme Chantale Pelletier
Mme Chantal Deslauriers

Absences : M. Evan White
Mme Julie Leblanc

1. Ouverture de la réunion : Lecture de l'article 71

Ouverture de la réunion à 18h32. Lecture de l'article 71 par Mme Deslauriers.

2. Adoption de l'ordre du jour

La direction demande d'ajouter les points trottibus et boîtes de masques. Mme Chevalier propose l'adoption de l'ordre du jour. L'ordre du jour est adopté. Mme Tremblay appuie.

3. Questions du public (15 minutes)

Aucune question.

4. Approbation du procès-verbal de la réunion du 10 juin 2021

Mme Dodier propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 10 juin 2021. Le procès-verbal est adopté. Secondée par Mme Lefebvre.

Résolution 21-22-329

5. Adoption des règles de régie interne pour l'année 2021-2022 (art.67)

a) Date des réunions

Madame Deslauriers propose les dates suivantes : 25 novembre, 27 janvier, 17 mars, 21 avril, 19 mai et 9 juin.

Madame Deslauriers présente nos règles de régie interne, elle passe rapidement sur les points importants en mettant l'accent sur les nouvelles mesures mises en place pour les rencontres virtuelles. Elle nous présente également le tableau des rencontres pour l'année. Mme Sophie De Blois propose d'adopter les règles de régie interne. C'est accepté à l'unanimité. Secondée par Mme Bruneau

Résolution 21-22-330

6. Élection aux fonctions internes (art.56)

a) Présidence :

Mme Chevalier propose Mme Dassylva à la présidence. C'est accepté à l'unanimité. Mme Lalonde seconde.

b) Vice-présidence :

Mme De Blois propose Mme Benoit à la vice-présidence. C'est accepté à l'unanimité. Mme Dassylva seconde.

c) Nommer 2 personnes de la communauté (art. 42-5)

Madame Chantale Pelletier sera membre de la communauté. Mme Chevalier approuve.

d) Informer des mécanismes de dénonciation d'intérêts (art.70)

Les documents sont remis sur place et complétés avant de quitter la séance.

e) Formation obligatoire aux membres

Mme Deslauriers explique aux nouveaux membres qu'une formation obligatoire est disponible en ligne. Un lien leur sera envoyé ainsi qu'à tous les anciens membres qui désirent rafraîchir leur mémoire.

Résolution 21-22-331

7. La parole aux partenaires

- **Présidence** : Mme Dassylva remercie les membres pour leur confiance et dit qu'elle est très heureuse de remplir ce rôle.
- **Direction** : Mme Deslauriers nous explique que le retour à un horaire régulier et l'absence de bulles a fait un bien immense sur le plan de l'organisation et des relations entre les élèves. Malgré que deux groupes aient été fermés dans les premières semaines en raison de cas positifs à la Covid-19, aucune transmission n'a eu lieu à l'intérieur des murs de l'école et très peu d'absences sont liées à des symptômes de la Covid. Une équipe a été formée pour administrer des tests rapides et le matériel nécessaire a été reçu.
- **Enseignants** : Mme De Blois souligne que le fait de ne plus avoir de bulle fait beaucoup de bien aux élèves. Elle mentionne aussi la capacité d'adaptation des élèves. Mme Chevalier souligne le support de la direction et la résilience de ses élèves. Mme Lefebvre nous dit que c'est sa 2^e année à notre école et elle apprécie cette stabilité. Mme Dodier raconte qu'ils ont fait une croustade aux pommes aujourd'hui. Ça a été une activité très agréable. Mme Bruneau nomme que nous vivons un beau début d'année et souligne la résilience des élèves.
- **Responsable du service de garde** : Mme Desroches est heureuse de son retour à Daigneau. Elle souligne qu'elle trouve les élèves très bons, très assidus dans l'application des mesures. Elle souligne que le SDG peut compter sur une bonne équipe.
- **Représentant au comité des parents** : La prochaine rencontre est le 25 novembre. Mme Dassylva n'a pas eu de nouvelles.
- **Membre de la communauté** : Mme Pelletier est très heureuse d'être parmi nous. Elle donne des nouvelles des élections municipales. À ce jour, il n'y a pas d'opposition. La mise en candidature se termine demain, le 1^{er} octobre, à 16h30.

8. Questions financières

a) Approbation des activités éducatives (art.87)

Sorties : Cette année, il sera permis de faire venir des activités à l'école ou de faire des sorties culturelles en respectant les mesures sanitaires en vigueur. Mme Deslauriers présente le tableau synthèse des activités prévues cette année pour l'ensemble des niveaux. Puisque l'école bénéficie d'un budget pour les sorties culturelles, aucun frais ne seront chargés aux parents pour ces activités ainsi que pour le transport.

Parascolaire : L'activité chorale reprend cette année avec une douzaine de participants. L'enseignant de musique, Olivier Daubois, demande l'autorisation de facturer 20\$ aux participants. L'argent servira à payer en partie l'organisation d'un spectacle (location de l'équipement d'éclairage et le son). De plus, un coût d'entrée de 2\$/enfant et 3\$/adulte sera demandé. Mme Lalonde propose d'approuver les activités éducatives et de l'activité chorale. Mme Desroches seconde.

Résolution 21-22-332

b) Fonds à destination spéciale

Madame Deslauriers présente le solde de notre FDS qui est à 24 003,97\$.

De cette somme, 2 projets sont gérés par le CÉ : Aménagement de la cour (5604,69\$) et Activités école (8237,06\$).

c) Intérêts du fonds à destination spéciale

Point reporté à la prochaine rencontre.

d) Projet d'embellissement des cours d'école.

La direction explique qu'il reste 5604,69\$ dédié au projet d'embellissement. Il avait été discuté l'an passé d'utiliser cette somme pour l'achat d'arbres afin de procurer de l'ombre. Elle désire connaître les intentions des membres.

L'idée des arbres ne semble pas faire l'unanimité (bris des arbres, maladie, temps trop long pour avoir de l'ombre). Mme Deslauriers vérifiera pour la possibilité d'un auvent et d'une dalle de béton. De plus, les tables devront être fixées.

Résolution 21-22-333

e) Campagne d'Halloween

Nous distribuerons des tirelires à l'occasion de l'Halloween. Les dons seront au profit de la Fondation ressource pour les enfants diabétiques FRED : tirelires Proposé par Mme Dumontet. Secondé par Mme Dassylva

f) Photos scolaires

Étant donné que nous n'avons pas pu obtenir de dates intéressantes pour cette année, nous avons fait affaire avec une autre compagnie contrairement à ce qui avait été prévu. Mme Deslauriers propose de réserver immédiatement la compagnie Photos repensées pour l'an prochain afin de ne pas se retrouver dans la même situation. Mme Dumontet propose, secondée par Mme De Blois.

Résolution 21-22-334

9. Questions éducatives

a) Rapport annuel

Mme Deslauriers dépose le rapport annuel qui sera déposé sur le site de l'école suite au conseil d'établissement. Mme De Blois propose d'approuver le bilan annuel. Mme Bruneau seconde.

Résolution 21-22-335

b) Normes et modalités

Madame Deslauriers informe les parents qu'il y aura encore deux étapes cette année et que les normes détaillées seront déposées sur le site pour consultation, comme chaque année.

c) Aide aux devoirs

Retour de l'aide aux devoirs cet automne. Cependant, une consultation aura lieu la semaine prochaine auprès des enseignants afin de réfléchir à la pertinence du service.

d) Programme Nager pour survivre

Programme gratuit d'une durée de 3 heures offert aux élèves de la 3^e à la 6^e année en partenariat avec la ville de Napierville. Les enseignants d'éducation physique accompagneraient les élèves à la piscine municipale au mois de juin pour vivre les 3 ateliers de technique de survie.

Mme De Blois propose d'aller de l'avant avec notre participation. Secondée par Mme Chevalier.

Résolution 21-22-336

11. Questions générales

a) Service de garde

Modification volet financier → frais d'intérêt à 7% au lieu de 15%

→ montant indexé à 8,55\$ au lieu de 8,50\$

Pour faciliter le départ des enfants du SDG, Mme Desroches demande l'autorisation d'utiliser l'application Kouloo. L'utilisation de l'application Kouloo ne serait pas obligatoire. La licence serait achetée par l'école (375,00\$). Mme Dassylva propose et Mme Tremblay seconde.

Résolution 21-22-337

b) Trotibus

Mercredi 6 octobre : lancement virtuel. Il manque de bénévoles pour certains trajets.

↳ Promotion par Facebook pour trouver des bénévoles.

c) Boîtes de masques

Mme Benoit demande si les masques des élèves sont jetés ou récupérés. Mme Deslauriers nous informe que les masques ne sont pas récupérés étant donné que la compagnie n'avait pu garantir la façon dont elle disposait des masques usagés. Si la situation a changé, l'école est ouverte à faire affaire avec cette compagnie. Des vérifications seront faites à ce niveau.

12. Levée de l'assemblée

Mme Benoit propose la levée de l'assemblée à 20h47. Mme Chevalier propose. Mme Lefebvre seconde

CHANTAL DESLAURIERS
DIRECTRICE, ÉCOLE DAIGNEAU

KARINE DASSYLVA
PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT